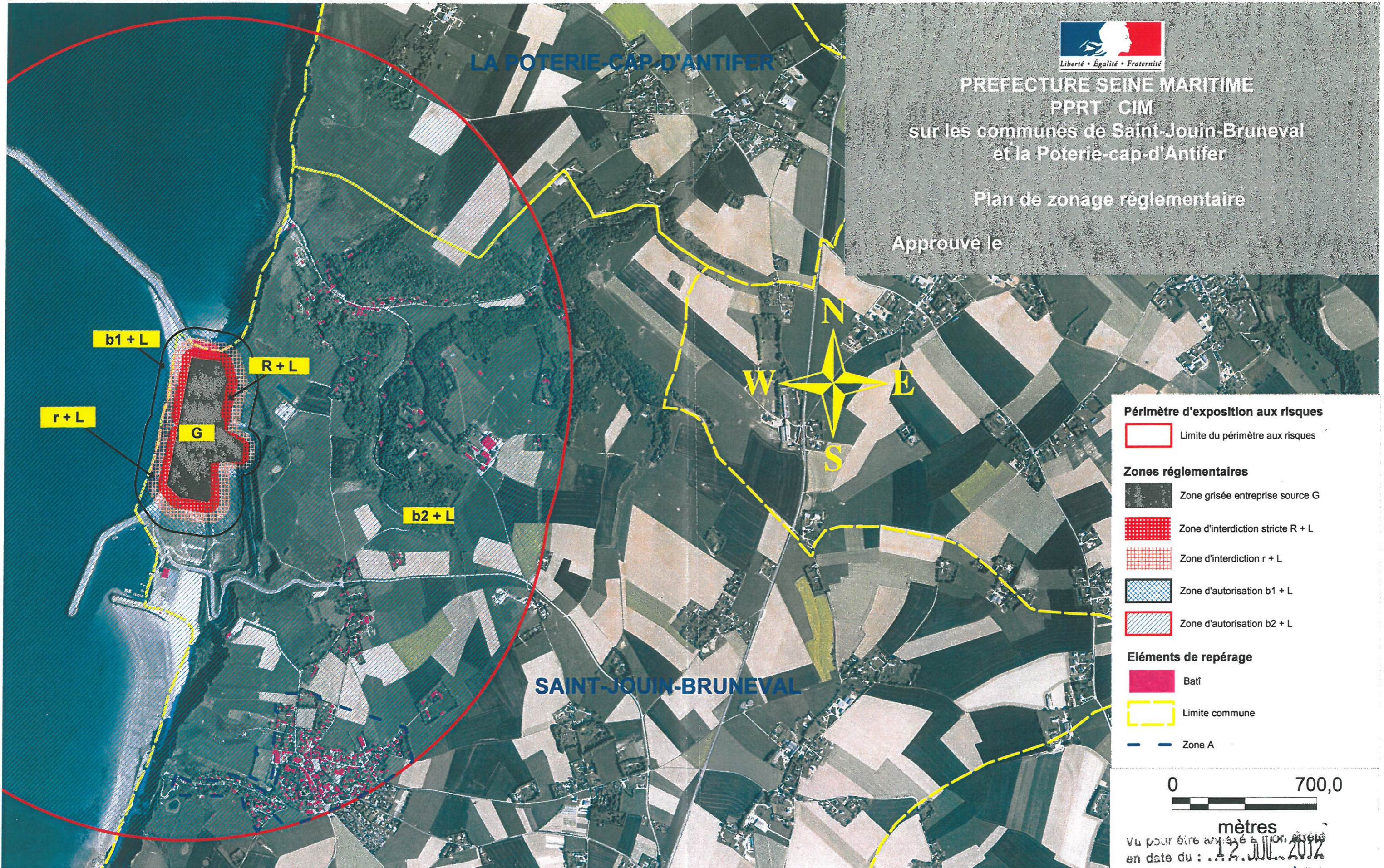




PREFECTURE SEINE MARITIME
PPRT CIM
sur les communes de Saint-Jouin-Bruneval
et la Poterie-cap-d'Antifer

Plan de zonage réglementaire

Approuvé le



Périmètre d'exposition aux risques

Limite du périmètre aux risques

Zones réglementaires

- Zone grisée entreprise source G
- Zone d'interdiction stricte R + L
- Zone d'interdiction r + L
- Zone d'autorisation b1 + L
- Zone d'autorisation b2 + L

Éléments de repérage

- Bâti
- Limite commune
- Zone A



mètres
Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral en date du : 12 JUL 2012

ROUEN, le :

Pierre de BOUSQUET

Sources: DDTM Seine Maritime / DREAL Haute Normandie / IGN BdOrtho 2008